

AVIS PRESSE

Commune de Montrelais

Enquête publique relative au Zonage des Eaux Pluviales de la Commune de Montrelais

Par arrêté 2020_007 du 23 Mai 2020, M. le Maire de Montrelais a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au Zonage des Eaux pluviales de la commune de Montrelais. Ce projet fait l'objet d'une annexe au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 janvier 2020. L'enquête se déroulera en mairie du mardi 16 Juin à 9h au mercredi 1er juillet 2020 à 16h30 dans le respect de l'état d'urgence sanitaire concernant la consultation du public. Les dossiers pourront être consultés en mairie : du mardi au vendredi de 9h à 12h00. La consultation du dossier peut s'effectuer sur papier en mairie aux heures d'ouverture ou sur site internet <https://www.montrelais.fr/montrelais-sdap--schema-directeur-4-40.html>

Mme Walkstein désignée commissaire-enquêteur, recevra en mairie de Montrelais les mardi 16 juin de 9h à 12h, vendredi 19 juin de 9h à 12h, mercredi 1er juillet de 13h30 à 16h30. Se tiendra également des permanences téléphoniques sur rendez-vous.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête en Mairie,
- ou par courrier, à l'attention de : Madame la Commissaire enquêteur – 19 rue de l'abbaye 44370 MONTRELAIS
- ou par voie électronique, à l'adresse mail dédiée à l'enquête : enquetepublique.montrelais@gmail.com

Le rapport du commissaire enquêteur sera disponible pendant 1 an sur le site internet de la commune et à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.